



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Yvelines



## ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE

### GASTON ROUSSET

27 rue Paul Bert  
78700 CONFLANS

Tél : 01 34 90 83 51

Courriel : 0780477v@ac-versailles.fr

*Conflans Ste Honorine le 1<sup>er</sup> mars 2021*  
*Objet : Compte-rendu du conseil d'école*

Monsieur le directeur  
à  
Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale,  
Monsieur le maire et/ou son représentant,  
Madame l'élue aux affaires scolaires,  
Monsieur le délégué départemental de l'Éducation Nationale,  
Madame la directrice du Centre de loisirs,  
Mesdames et messieurs les représentants élus des parents d'élèves,  
Mesdames et messieurs les professeurs des écoles,  
Mesdames les enseignantes spécialisées du RASED

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le compte-rendu du Conseil d'École de l'École Gaston Rousset qui s'est tenu le jeudi 11 février 2021, en visioconférence de 18h00 à 20h00.

#### Points Mairie / Périscolaire :

1. **Plan contre le harcèlement scolaire : lancé par la ville cette année, quelles actions concrètes ont été menées par l'école, par la ville ?**  
*(question FCPE)*

Mme Simon signale qu'il y a un décalage entre les actions prévues initialement et le calendrier de mise en œuvre compte tenu de la situation sanitaire actuelle. De ce fait, la coordination avec la municipalité sur ce point n'est pas encore opérationnelle, mais un groupe de travail dont le Directeur de l'école Gaston Rousset fait partie a été constitué avec l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription, une conseillère pédagogique de circonscription, le chef de service Enfance et Scolarité et certaines Directrices d'école de Conflans, et va se réunir prochainement à la rentrée des vacances de Février.

Au niveau de l'école, les situations de harcèlement sont traitées selon le protocole en vigueur au niveau de l'Académie. Des entretiens sont menés avec les élèves éventuellement concernés (victimes, auteurs, témoins) ainsi que les familles. Il n'y a pas d'action systématique en direction de l'ensemble des élèves.

2. **Point organisation du nettoyage des classes (hors protocole sanitaire) : fréquence de nettoyage, outils utilisés (balais, aspirateurs?)**  
*(question École)*

La fréquence d'entretien est quotidienne, balayage au sol. Un nettoyage plus approfondi est assuré tous les mercredis (aspiration et lessivage des sols). Les enseignants signalent des problèmes de propreté concernant les sols et les tapis qui équipent certaines classes ainsi qu'un problème de remise en place du mobilier après le nettoyage.

Mme Simon signale qu'elle va repasser la consigne auprès des coordinateurs des équipes d'agents en charge de l'entretien (nettoyage effectif des sols, aspiration des tapis, remise en ordre du mobilier après intervention) afin de s'assurer que le travail soit effectué conformément à ce qui est demandé.

Les enseignants signalent également un problème de détérioration des affichages présents sur certaines fenêtres. Alors que les enseignants se sont arrangés pour libérer certaines fenêtres afin de pouvoir aérer facilement les classes, certains agents continuent d'ouvrir des fenêtres sur lesquelles sont posés des affichages, les faisant tomber dans la cour ou les abîmant.

Là encore, Mme Simon confirme qu'elle va transmettre l'information auprès des coordinateurs des équipes d'agents afin que les affichages ne soient plus endommagés.

3. **Point travaux / équipement *(question École)***  
**Qu'en est-il de la suite du plan d'équipement numérique pour les classes de Cycle 2 au niveau des tableaux numériques interactifs ?**

Le plan numérique est actuellement en cours de préparation et différentes solutions techniques sont actuellement à l'étude. Ces solutions seront soumises au budget après les vacances de Pâques. Un plan de déploiement devrait être proposé avant l'été, en concertation avec l'Inspecteur de l'Éducation Nationale. Les travaux pourraient débuter pendant l'été ou dès la rentrée prochaine et les équipements pourraient être installés dans certaines classes de cycle 2 à la rentrée ou aux vacances de Pâques 2021.

**Y a-t-il des travaux prévus dans la salle de sport du sous-sol ? Il y a de nombreuses fuites d'eau récurrentes, les dalles de plafond sont imbibées et pourrissent.**

Le réseau d'eaux usées a été entièrement nettoyé en décembre pour palier le problème d'infiltration. Les dalles de plafond actuellement endommagées ou manquantes seront remplacées prochainement.

**Suite au conseil d'école du mois de novembre annonçant des travaux prévus sur le groupe scolaire, peut-on avoir des informations plus précises sur la nature des travaux et les échéances visées ? (question FCPE)**

Au conseil municipal de décembre, le Maire a confirmé la rénovation du groupe scolaire Paul Bert. Pour l'instant, il n'y a pas de date précise pour le début des travaux. La Mairie termine d'achever les travaux de rénovation en cours sur d'autres groupes scolaires de la ville. Il faudra ensuite faire réaliser une série de diagnostics, notamment en terme d'énergie. Le fait que l'ancien bâtiment de l'école soit répertorié au patrimoine compliquera également les choses. Les travaux ne débiteront certainement pas avant 2023.

D'autre part, certains travaux sont en cours ou vont l'être prochainement au niveau du changement des grillages et barrières ceinturant le groupe scolaire (rue du lieutenant Charlet pour la maternelle et rue Léonard Laroche pour l'école Gaston Rousset).

Il est prévu également un changement du grand portail de l'entrée principale.

**4. Premiers retours sur la mise en place des bornes automatiques rue Paul Bert (question École, FCPE, PEEP)**

Pour les parents d'élèves, il s'agit d'un point positif puisque les abords de l'école sont maintenant plus sécurisés. Les places condamnées dans le cadre de vigipirate sont maintenant effectivement neutralisées.

L'expérience du côté de l'équipe enseignante est plutôt satisfaisante également concernant la sécurité des élèves aux abords de l'école. A noter cependant certains parents qui essaient de passer les bornes en suivant de près les enseignants qui entrent le matin.

Un groupe de parents d'élèves a effectué une enquête dont les résultats figurent en annexe au compte-rendu.

Enfin, il faut noter que du côté de la rue Léonard Laroche, le trafic est plus important depuis la mise en service des bornes. Le stationnement se fait donc moins facilement ainsi que la circulation qui s'est accrue aux abords du groupe scolaire suite à la mise en place des bornes.

**5. L'état des toilettes contraint toujours certains enfants à se retenir, quelles solutions peuvent être mises en place sur le temps scolaire et périscolaire pour améliorer la situation ? (question PEEP)**

Sur la fréquence de nettoyage, Mme Simon rappelle que les toilettes sont nettoyées : après 8h30, après chaque récréation, après la pause méridienne et après 16h30. Les agents rechargent également régulièrement en papier.

Sur le problème de propreté, Mme Simon signale avoir eu des discussions avec les équipes d'agents chargées de l'entretien, au cours desquelles il apparaît un problème de comportement de certains des élèves qui ne respectent pas la propreté des locaux (ils ne tirent pas la chasse d'eau, collent des boulettes de papier mâché au plafond, bouchent les éviers ou les urinoirs avec du papier).

Une solution est à chercher du côté de la sensibilisation des élèves et de l'implication des délégués de classe comme ça a pu être le cas les années passées et notamment avant la crise sanitaire.

**Point sur la situation sanitaire (temps scolaire et périscolaire) :**

**6. Bilan de l'application du protocole sanitaire renforcé : port du masque, gestion des récréations (planning de surveillance défini en conseil des maîtres), de la pause méridienne, échange d'informations entre le temps scolaire et périscolaire, gestion des cas COVID et cas contact chez les adultes et les élèves, gestion de l'effectif animateurs. (question PEEP, FCPE)**

Sur la question sanitaire, les agents de la ville sont très mobilisés et commencent à être usés du fait des contraintes de plus en plus strictes. Sur la restauration, l'espace requis dans la cantine est passé à 2 mètres entre chaque groupe classe. Le service est fait à l'assiette, les élèves ne débarrassent plus, ceci pour éviter toute circulation d'élèves à l'intérieur de la cantine. Les élèves se présentent par groupe classe. Les tables sont nettoyées et désinfectées après le passage de chaque classe.

Dans le cas où un élève serait testé positif, les familles des enfants cas contact sont prévenues ainsi que l'IEN et doivent se faire tester.

Les enseignants soulèvent la question des retards réguliers des classes de CM2, qui ne remontent en classe que vers 13h45.

Les parents d'élèves soulignent également que certains élèves ont à peine le temps de s'installer dans le réfectoire avant la sonnerie de 13h30 et que ces élèves ont déjà très faim depuis le matin, 7h30 pour certains.

Les enseignants soulignent également que le déjeuner se fait dans des conditions de stress, ce qui pose des problèmes de gestion de groupe avec des élèves très énervés en début d'après-midi et qui n'ont pas le temps de faire une vraie pause.

Mme Simon explique qu'il peut y avoir des solutions de rotations à mettre en place en relation avec l'équipe de direction du périscolaire mais que ces rotations ne peuvent pas se faire sur la semaine, uniquement sur la période et avec des élèves de cycle 3 pour ne pas devoir faire déjeuner les élèves de cycle 2 trop tard.

Concernant l'effectif d'animateurs, il y a effectivement des manques sur certains jours mais le rééquilibrage se fait quotidiennement en cas de manque. Concernant les cas COVID, il n'y a pas de situation d'urgence, à part quelques cas isolés mais rien de comparable à d'autres groupes scolaires comme Henri Dunant.

Sur le port du masque, il est demandé à chaque enseignant et élève de porter en permanence (à l'intérieur comme à l'extérieur) un masque de catégorie 1. De façon globale, cette consigne est plutôt respectée même si quelques rappels sont nécessaire auprès des élèves. Il faut également noter que dans certaines situations particulières, les enseignants et les enfants sont amenés à enlever temporairement leur masque (pour s'hydrater par exemple, ou par articuler des mots ou syllabes lors de dictées). Cela se fait en prenant toutes les précautions nécessaires au niveau de la désinfection des mains et de la mise à distance nécessaire.

Tout enseignant qui choisirait de ne pas respecter les consignes sanitaires engagerait alors sa propre responsabilité et devrait assumer le fait d'avoir choisi délibérément d'ignorer ces consignes.

En tant que Directeur, j'assume l'autorité fonctionnelle de l'école, à savoir le fait que les réglementations et instructions officielles sont bien respectées dans le cadre du fonctionnement de l'École Publique. En cas de manquement constaté, je rappelle évidemment le cadre légal et, le cas échéant, j'en informe mon supérieur hiérarchique direct, Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale pour la circonscription de Conflans Ste Honorine.

Concernant la nouvelle obligation faite aux personnels et élèves de porter un masque de catégorie 1, il faut considérer que les masques tissus « fait maison » sont désormais interdits et que désormais, seuls les masques achetés dans le commerce et disposant d'une certification sur le taux de filtration sont admis.

Concernant la gestion des récréations, des services différents ont été mis en place afin de limiter le brassage des élèves (le plan d'organisation des récréations est annexé au compte-rendu).

CP / CE1 Gaston Rousset : 9h45 à 10h00 et 14h45 à 15h00 (2 adultes en surveillance)

CE2 / CM1 / CM2 Gaston Rousset : 9h45 à 10h00 et 14h45 à 15h00 (1 zone CM1/CM2 avec 2 adultes en surveillance, 1 zone CE2 avec 2 adultes en surveillance). L'extension de la zone de récréation mise en place récemment permet de garder une aire de jeux suffisamment grande pour les différentes classes afin de limiter le brassage.

**Il est à noter que les horaires seront modifiés à partir du lundi 1er mars 2021 :**

CP / CE1 Gaston Rousset : 10h05 à 10h20 et 15h05 à 15h20

CE2 / CM1 / CM2 Gaston Rousset : 10h05 à 10h20 et 15h05 à 15h20

Concernant la gestion des Cas COVID, l'école se base sur les différentes procédures en vigueur actuellement. La dernière mise à jour fait état d'une fermeture de classe si 1 élève est positif au COVID 19, variant britannique, tous les élèves de la classe étant alors considérés comme cas contact à risque.

D'une manière générale, il est extrêmement important que les familles informent le directeur de l'école dès la connaissance d'une situation de cas contact ou dès l'apparition de symptômes.

Concernant l'échange d'informations entre le scolaire et le périscolaire, cela se fait en fonction des besoins et des situations.

#### **7. Perspective en cas de confinement avec fermeture des écoles : matériel et ressources disponibles pour l'équipe pédagogique, actions prévues, communication avec les familles, aide de la municipalité pour les familles les plus en difficulté (*question PEEP, FCPE*)**

Pour l'école, le plan de continuité pédagogique permet de se préparer à un nouveau confinement. L'école Gaston Rousset utilise la suite d'application EDUMOOV afin de pouvoir assurer le lien de communication avec les familles (Educartable pour l'échange de messages, de devoirs, de documents). Il est important de noter que tous les parents ne sont pas inscrits à l'application.

La base élèves de l'école est à jour avec pour presque tous les élèves une adresse mail de contact. La mairie a mis également à disposition des directeurs et directrices de la ville un téléphone mobile de façon à pouvoir communiquer en cas de confinement, sans avoir à utiliser son mobile personnel.

Pour les visioconférence, le CNED met de nouveau à disposition gratuitement l'application « ma classe à la maison ».

#### **Points École :**

#### **8. Point financier et bilan de l'opération de Noël (*question École, FCPE*)**

Au 29 janvier 2021, le compte de l'école présente un solde créditeur de 16124,82 €

Récapitulatif des différentes entrées :

- Appel aux dons auprès des familles : 3894,50 € (2019 : 4396,00 €)
- Photographies scolaires :
  - \* Vente aux familles : 5943,00 € (2019 : 6179,00 €)
  - \* Paiement studio photographe : 3445,20 € (2019 : 3536,26 €)
  - \* **Bénéfice pour l'école : 2497,80 € (2019 : 2642,74 €)**
- Vente des objets de Noël : 1219,50 € (2019 : 2525,83 €)

\* Un courrier reçu le vendredi 12 février 2021 à l'École confirme la participation financière pour les projets scolaires à hauteur de 4137,50 € pour l'année scolaire 2020 / 2021.

#### **9. Point sur les connexions au Livret Scolaire Unique (*question École, FCPE, PEEP*) – Annexe 1**

Le document en annexe synthétise les pourcentages de comptes responsables activés pour accéder à la consultation du livret scolaire en ligne.

#### **10. Analyse des évaluations nationales CP / CE1 (*question PEEP*) – Annexe 2**

Un tableau de synthèse détaillée est joint en annexe au présent compte-rendu. Les résultats de tous les élèves ayant passé les évaluations du mois d'octobre en 2019 et en 2020 ont été compilés de manière à obtenir pour chaque niveau, CP et CE1, et chaque compétence évaluée, le pourcentage de répartition des élèves dans les 3 catégories mises en évidence par l'outil de calcul institutionnel de l'Éducation Nationale.

- les élèves à besoin (en général, moins d'un tiers des items évalués réussis)
- les élèves fragiles (en général, entre un tiers et la moitié des items évalués réussis)
- les élèves en réussite (en général, plus de la moitié des items évalués réussis).

Il est à noter que cette synthèse a été réalisée par l'école et ne fait pas partie des outils d'analyse utilisés dans le cadre institutionnel. Enfin, l'arrondi utilisé pour le calcul des pourcentages amène parfois à un total légèrement inférieur ou supérieur à 100 %, 99% ou 101% par exemple.

La question était de savoir si les résultats aux évaluations nationales CP / CE1 étaient impactés par la situation de confinement vécue sur l'année scolaire 2019 / 2020, et si oui dans quelle mesure ?

De façon globale pour les CP et les CE1, on ne constate pas de tendance clairement indicative d'une baisse significative des résultats qu'on pourrait imputer à la situation de confinement. Selon les compétences et les niveaux, on note cependant une amélioration ou une régression significative du pourcentage d'élèves en réussite ou d'élèves à besoins.

Ces variations significatives peuvent être expliquées par plusieurs facteurs, sans qu'il soit possible d'être affirmatif sur l'un ou l'autre des facteurs.

**I : la situation de confinement vécue l'an passé :** la cohorte d'élèves de grande section ont eu à terminer l'année à la maison ou au mieux, à mi-temps en présentiel, et donc eu à travailler des compétences sans l'interaction directe de l'enseignant, ni les manipulations habituelles en classe, notamment en mathématiques pour l'apprentissage des notions de quantités, de nombres. Les supports d'apprentissage ont dû être adaptés et, selon la capacité des parents à les utiliser avec leurs enfants, les apprentissages n'ont de fait pas pu être menés de la même manière que d'habitude.

**2 : Les compétences intrinsèques des élèves :** la cohorte d'élèves évalués en 2020 étant par définition différente de celle de 2019, on peut penser que la variation dans les résultats observés est due en partie aux compétences des élèves.

**3 : Les apprentissages réalisés en Grande Section et CP :** l'analyse des évaluations 2018 / 2019 a conduit les équipes pédagogiques à adapter dans une certaine mesure les pratiques pédagogiques et à renforcer les apprentissages dans certains domaines ou certaines compétences ciblées. ON peut penser que les variations de résultats sur certaines compétences sont le résultat de cette adaptation pédagogique (notamment sur la connaissance des lettres au niveau CP et la résolution de problèmes en mathématiques au niveau CE1, compétences sur lesquelles on voit nettement baisser le pourcentage d'élèves à besoins).  
Là encore, il est difficile d'être affirmatif sur l'explication de ces variations.

Pour conclure, il est évident que la situation de confinement a eu un impact sur les compétences des élèves mais il est difficile de quantifier dans quelle mesure.

**11. Est-il possible de recourir à des visites virtuelles en cas d'impossibilité de se rendre sur place ? (question PEEP)**

Certains musées proposent des visites virtuelles, cependant la pratique habituelle ainsi que les équipements des différentes classes ne favorisent pas forcément ces modalités d'enseignement. Globalement, les enseignants choisissent de s'adapter à la situation d'une façon ou d'une autre mais pas en effectuant des visites virtuelles. Cela pourrait être possible, notamment pour les classes de cycle 3 qui disposent toutes d'un TNI, mais cela n'entre pas dans le cadre de nos pratiques habituelles.

**12. Effectifs prévisionnels pour l'année 2021 / 2022 (question FCPE)**

De façon générale, on note une tendance à la baisse des effectifs depuis la rentrée 2020. A ce jour, l'école compte 326 élèves inscrits au lieu des 343 l'année passée. Beaucoup de radiations ont eu lieu entre la fin de l'année scolaire 2019 / 2020 et depuis le début de l'année scolaire 2020 / 2021. Ces radiations n'ont pas été compensées, comme elles le sont habituellement, par autant de nouvelles inscriptions que prévu. Les nouvelles inscriptions à l'internat notamment, ainsi que pour le dispositif UPE2A, n'ont pas été aussi nombreuses que d'habitude.

Cependant, pour l'année scolaire 2021 / 2022, on peut tabler sur une augmentation des effectifs de CP (plusieurs nouvelles inscriptions ont été réalisées récemment en Grande Section au Confluent).

En fonction des prévisions d'effectifs et l'étude de l'IPS, l'École Gaston Rousset ne sera pas amenée à une fermeture de classe pour la rentrée 2021. Le nombre de classes pour la prochaine structure pédagogique de l'école sera donc toujours de 13 classes « normales » + 1 dispositif ULIS TFC.

Ceci étant dit, la norme (NODER) qui définit habituellement les ouvertures / fermetures de classes est complétée maintenant par l'étude de l'IPS (Indice de Positionnement Social). Cet indice permet d'affiner le calcul purement mathématique en prenant mieux en compte la réalité sociale d'une école en fonction du public qui la compose.

En fonction des prévisions d'effectifs et l'étude de l'IPS, l'École Gaston Rousset ne sera pas amenée à une fermeture de classe pour la rentrée 2021. Le nombre de classes pour la prochaine structure pédagogique de l'école sera donc toujours de 13 classes « normales » + 1 dispositif ULIS TFC.

Une projection des effectifs et de la structure prévisionnelle plus détaillée sera présentée lors du prochain et dernier conseil d'École de l'année.

**13. Liaison GS/CP et CM2/6ème : malgré le contexte quelles sont les actions qui peuvent être maintenues pour faciliter la liaison (question FCPE)**

Il est difficile de répondre à cette question compte-tenu de l'incertitude liée à la situation sanitaire actuelle. Au niveau de la liaison entre la grande section et le Cp, il y aura vraisemblablement un document de présentation qui sera transmis aux familles en fin d'année.

Le souhait de recevoir en entretien individuel chaque famille d'élève de Grande Section pour l'inscription au CP sur Gaston Rousset est pour l'instant à l'état de réflexion (entretien en présentiel, téléphonique, visioconférence?)

Au niveau de la liaison avec le Collège, la liaison se fera uniquement de façon dématérialisée, par la transmission des documents habituels d'information.

**14. Opération kits de fournitures pour la rentrée 2021 : La FCPE n'étant pas en mesure, à date, de garantir l'opération kits de fournitures récurrente (annulée une première fois l'an dernier), peut-on malgré tout acter le principe de la reconduction, qui ne sera évidemment validé que si la situation le permet ? (question FCPE)**

On peut acter que l'opération sera reconduite cette année en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Pour l'école, le directeur  
Mr DOLAIN

Pour la FCPE, la tête de liste  
Mme ADAM

Pour la PEEP, la tête de liste  
Mme DORIVAL